



La Guignolée se tiendra le dimanche 5 décembre à partir de 13h00 sur une partie du territoire desservi par le CAB de Bedford.

Les résidents de la Ville de Bedford pourront déposer leurs sacs de denrées à l'extérieur de leur domicile dès 13h00. Des équipes de bénévoles, identifiés par un collier de la Guignolée, passeront les récupérer. Les territoires du Canton de Bedford et de Saint-Ignace-de-Stanbridge seront couverts par les pompiers.

De plus, des boîtes seront installées au bureau de poste et/ou dans les bureaux des hôtels de ville, ainsi que dans les écoles de Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Stanbridge Station et Stanbridge East. Vous trouverez également des boîtes installées dans divers commerces de Bedford à partir du 15 novembre.

Les citoyens peuvent aussi apporter leurs denrées directement au CAB situé au 35 rue Cyr à Bedford, le 5 décembre de 13h00 à 17h00 ou les déposer dans un des points de chute du territoire jusqu'au 15 décembre. Les citoyens qui désirent faire un don en cadeau peuvent le faire au Magasin Korvette de Bedford.

Étant donné la demande grandissante d'aide alimentaire occasionnée par la COVID 19, le CAB compte beaucoup sur les dons monétaires pour combler le manque de denrées amassées. Si vous désirez faire un don en argent, le chèque doit être libellé à :

CABBE- Guignolée 2021

Des dons en ligne peuvent être faits au www.cabbed.org

Les demandes d'Épicerie-partage de Noël peuvent être faites du 15 novembre au 15 décembre inclusivement. Aucune demande ne sera considérée après le 15 décembre.

Nous comptons sur la grande générosité de la population encore cette année puisqu'au-delà de l'Épicerie-partage de Noël, le surplus de denrées nous donne la possibilité d'aider les personnes durant toute l'année à travers les services de sécurité alimentaire.

Merci à l'avance de votre générosité.

Veuillez noter que nous n'acceptons pas les vêtements ni les jouets seconds. Ceux-ci peuvent être donnés au Comptoir des Filles d'Isabelle.